

# RAPPORT ANNUEL

2023



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT  
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

## Mot de la Direction

*Je suis ravie de vous présenter le rapport annuel de la RÉGÎM pour l'année 2023. Une fois de plus, l'année fut marquée par l'avancement de notre mission et le développement significatif de plusieurs projets.*

*Tout d'abord, je tiens à souligner le succès du lancement des vélos électriques dans les quatre villes participantes : Carleton-sur-Mer, Gaspé, New Richmond et Sainte-Anne-des-Monts. Avec plus de 500 abonnés, cette initiative a dépassé nos attentes initiales et a grandement contribué à promouvoir la mobilité durable dans la Gaspésie. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à la mise en œuvre de ce projet.*

*De plus, l'instauration de la nouvelle tarification pour l'année 2024 permettra de garantir la viabilité financière de notre organisation tout en maintenant des tarifs accessibles pour tous. Nous sommes convaincus que cette mise à niveau contribuera à augmenter les abonnements mensuels et ainsi diminuer l'utilisation des billets papier.*

*D'autre part, nous avons présenté avec succès le projet d'autopartage lors du premier anniversaire du World Urban Pavilion. Cette exposition a été l'occasion de mettre en lumière notre engagement en faveur de l'innovation et de la durabilité dans le domaine de la mobilité en région.*

*Nous avons aussi accordé une attention particulière à l'amélioration des conditions de travail au sein de notre organisation en investissant dans diverses initiatives visant à créer un environnement de travail sain, inclusif et épanouissant. Nous sommes convaincus que des employés motivés et engagés sont essentiels à notre succès.*

*En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont contribué au succès de la RÉGÎM en 2023, qu'il s'agisse de nos membres, de nos partenaires, de nos usagers ou de nos employés dévoués. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour un avenir meilleur et plus durable pour notre région.*



*Marie-Andrée Pichette*

Directrice générale de la RÉGÎM

# RAPPORT ANNUEL

## 2023



### Introduction

L'année 2023 a été bien remplie pour la Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM). Depuis le début des opérations en mai 2010, le service ne cesse de croître et se développe rapidement. Voici un tour d'horizon des principaux éléments marquants de l'année 2023 de l'organisation générale et des différents services de la RÉGÎM.

# Service à la population

La RÉGÎM offre divers services de transport en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Voici un portrait de l'évolution de chaque type de transport.

## Transport collectif

Les services de transport collectif de la RÉGÎM se sont maintenus et ont été légèrement modifiés dans certains secteurs. L'achalandage des services de transport collectif continu de connaître une hausse importante :

Tableau 1 – Achalandage du transport collectif

	2021	2022	2023
Achalandage TC	49 416	75 226	85 450

Tableau 2 – Comparaison de l'achalandage du transport collectif par région

Secteurs	Achalandage 2023	Population
Baie-des-Chaleurs	32 513	30 621
Côte de Gaspé	13 775	15 750
Grande-Vallée	7 569	1 841
Haute-Gaspésie	16 055	10 989
Îles-de-la-Madeleine	6 008	12 937
Rocher-Percé	9 531	17 181
TOTAL	85 450	89 319

Quelques améliorations ont été appliquées sur le réseau afin d'optimiser le service :

- Nouveaux horaires été/hiver aux Îles
- Nouveau parcours du trajet 22 en été afin de desservir les hébergements touristiques



La collaboration avec le Cegep de la Gaspésie et des Îles est toujours maintenue afin d'offrir un service adéquat à la clientèle étudiante. De ce côté aussi une hausse importante est notée.

## Transport adapté

Dans l'ensemble, le service de transport adapté est stable dans les deux secteurs sous la responsabilité de la Régie. Cependant, il est important de noter que la demande et la pression du milieu afin d'avoir plus de service est palpable depuis deux ans. Le sous-financement et le vieillissement de la population seront des enjeux majeurs pour l'organisation dans les prochaines années. Le financement ne suivant pas la demande, des problématiques organisationnels sont à prévoir. D'ailleurs, la situation est la même pour l'ensemble des organisations œuvrant en transport adapté au Québec. Différentes rencontres de travail entre les différents partenaires concernés par le service ont été organisées afin de travailler à des solutions.

### Bonaventure

Tableau 3 – Comparaison des données annuelles du transport adapté dans le secteur de la Baie-des-Chaleurs

**Intégré au service depuis 2016, voici un résumé de l'année en quelques points.**

Données	2022	2023
Achalandage	14 717	17 133
Nouvelles admissions	41	34
Km parcourus	232 989	230 257
Heures de services	8 602	8 598

L'année 2023 fut la première année complète avec le nouveau transporteur. L'équipe est très satisfaite de la collaboration actuelle. L'implantation de l'utilisation de tablette pour les chauffeurs a été réalisé en décembre 2023 et un grand travail d'optimisation des trajets est fait afin de s'assurer de répondre à la hausse de demande.

### Sainte-Anne-des-Monts

Bien que les informations données sur ce point de service soient catégorisées en « transport adapté », il est important de rappeler que l'équipe offre un service jumelé collectif et adapté, ce qui rend difficile de dissocier les informations des deux services. Un travail doit être fait dans les dossiers de transport adapté, qui amènera sûrement un réajustement dans les données dès 2024.

Tableau 4 – Comparaison des données annuelles du transport adapté dans le secteur de Sainte-Anne-des-Monts

Données TA	2022	2023
Achalandage	8 605	10 436
Nouvelle admission	10	4
Km parcourus	49 425	55 504
Heures de services	1 351	1 606

**2023 a été une année de grand changement pour le point de service de Sainte-Anne-des-Monts.**

## L'équipe

D'importants changements dans l'équipe ont engendré une nouvelle ambiance agréable et dynamique. Elle est maintenant composée de deux personnes travaillant chacune 4 jours par semaine. La communication est excellente, les erreurs sont plutôt rares et la confiance règne.

## Le fonctionnement

Ce renouveau a permis l'implantation de façons plus efficaces d'organiser le travail. Notre logiciel principal, Parcours, est maintenant programmé afin que l'horaire de base soit entièrement prévisible. Il est donc maintenant possible de confirmer les réservations plusieurs semaines à l'avance alors qu'il n'était auparavant possible de le faire que la veille de la date prévue du transport. Selon nos observations, l'incertitude créée par l'absence de confirmation hâtive rendait plus précaire l'organisation de déplacements avec nos services alors qu'il restait pourtant objectivement des places disponibles.

De plus, comme le modèle de base est maintenant clairement défini, nous avons pu faire face à une hausse marquée de l'achalandage à l'automne 2023. Par exemple, pour les mois d'octobre et de novembre 2023, il s'agit d'une hausse globale de 45,99% par rapport à 2022 pour l'ensemble de nos routes en Haute-Gaspésie. Il est maintenant beaucoup plus fréquent d'avoir des bus pleins sur la route.

Aussi, depuis l'automne 2023, par souci de cohérence et d'équité puisque nos clientèles en transport adapté et en transport collectif se côtoient dans les mêmes trajets, tous les clients sont désormais embarqués en porte-à-porte, dans la mesure du possible. Il n'y a aussi plus d'heure limite pour prendre une réservation. C'est-à-dire que les réservations peuvent maintenant être faites pour le lendemain jusqu'à la fermeture de notre système téléphonique.

Globalement, nous recevons des commentaires positifs autant de la clientèle, que de nos chauffeurs et de nos partenaires. Les changements apportés semblent avoir redonné confiance en nos services.

## Vers 2024

L'automne 2023 a été l'occasion de prendre des décisions quant à nos bureaux physiques. Ils étaient trop grands, trop chers, trop loin du centre-ville et finalement peu adaptés à nos besoins. Le nouveau local est d'une grandeur adéquate pour deux employés, est 2/3 moins cher et ne génèrera presque aucun coût d'entretien.

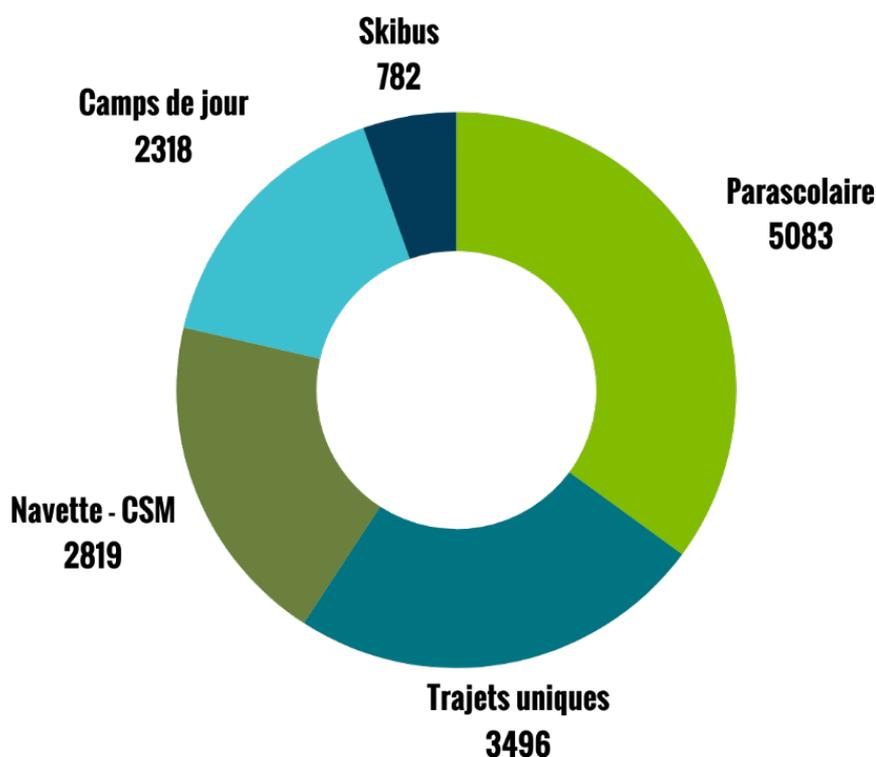
Aussi, nous profiterons de ce déménagement pour faire le dernier pas vers un bureau presque entièrement numérique. Les dossiers des clients en transport adapté seront entièrement numérisés. Il en va de même pour la comptabilité et tout ce qui peut et pourra être fait de façon numérique.

## Trajets spéciaux

De nombreux trajets spéciaux ont été réalisés en 2023. Au total, nous comptons 13 501 déplacements, une hausse de 78 % comparativement à 2022. Plusieurs de ces trajets proviennent des partenariats récurrents de l'organisation :

- Transport parascolaire (St-Georges-de-Malbaie et Bouge pour que ça bouge). Représente 5 083 déplacements en 2023.
- Trajets de ski-bus vers Pin Rouge et Béchervaise. Représente 782 déplacements en 2023.
- Transport pour les camps de jour (Escuminac et Matapédia). Représente 2 318 déplacements pour 2023.
- Navette estivale de Carleton-sur-Mer. Représente 2 819 déplacements en 2023.

Graphique 1 – Trajets spéciaux par types



Plusieurs demandes de trajets spéciaux « uniques » ont été adressées à l'organisation.

- 85 demandes individuelles traitées
- 50 contrats effectués
- 3 496 déplacements réalisés

## Service d'autopartage

Notre projet d'autopartage a atteint un jalon important : notre flotte de voitures a dépassé 200 000 kilomètres d'utilisation, dont environ 89 % sont attribuables à l'usage par les employés des municipalités participantes. Nous avons également eu 5 370,66\$ de revenus dans les utilisations facturables pour 2023. Finalement, les nouvelles inscriptions arrivent régulièrement et nous avons plus de 246 utilisateurs inscrits.

## Service de vélopartage électrique

Le lancement des vélos électriques a eu lieu en juillet dans les 4 villes participantes : Carleton-sur-Mer, Gaspé, New Richmond et Sainte-Anne-des-Monts. Nous comptons déjà plus de 500 abonnés.

Bien plus de 90 % des abonnés s'abonnent pour un jour à la fois, soit les touristes, soit les résidents qui cherchent principalement à « tester » les vélos. Entre eux, nous comptons des dizaines de clients qui se sont abonnés plusieurs fois.

Tableau 5 – Utilisation du vélopartage par ville pour la saison 2023

Ville	Km parcourus	Moyenne par vélo
Carleton-sur-Mer	2 006	251
Gaspé	2 632	329
New Richmond	943	86
Sainte-Anne-des-Monts	1 860	465
Réseau	7 440	240

Tableau 6 – Abonnements du vélopartage par type pour la saison 2023

Abonnements -- année	45,99\$
Abonnements -- mois	299,00\$
Abonnements -- jour	3 040,60\$
Frais supplémentaires	1 890,60\$
<b>Total</b>	<b>5 276,19\$</b>



Le projet a aussi généré des revenus importants, en plus de la vente de publicité sur les bornes et sur les vélos.

# Organisation générale

## Ressources humaines

### Recrutement

L'année 2023 a été marquée par plusieurs changements pour la RÉGÎM, principalement au niveau des ressources humaines. L'équipe a dû faire face à quatre départs de ressources dans l'organisation, dont deux au point de service de Ste-Anne-des-Monts. Ceci a amené un grand travail de diagnostic organisationnel et un remaniement au niveau des responsabilités de chacun dans ce point de service. Au final, un poste a été comblé au courant de l'année et un poste supprimé de l'organigramme. Pour ce qui est du point de service de Carleton, une embauche a été complétée et un processus d'embauche a été démarré en fin d'année pour le quatrième poste. L'embauche s'est finalisée en début d'année 2024.

### Amélioration des conditions de travail

La Régie travaille très fort à offrir à ses employés un cadre de travail optimal et valorisant. Le cadre amené par le guide de l'employé et les politiques appliquées qui en découlent le confirme. L'organisation est toujours en amélioration continu afin de maintenir un bon climat de travail. Par exemple, en 2023 :

- Implantation du programme santé au bureau de Carleton-sur-Mer (valorisation d'activité pendant les pauses, collation santé disponible, etc.)
- Amélioration de la gestion des Gardes dans l'organisation et des conditions de travail liées

## Portrait financier

Suite à plusieurs années de portrait financier satisfaisant, la situation économique de la Régie est incertaine pour une deuxième année. L'explosion des coûts d'exploitation, l'inflation et la hausse de demande, créent des dépenses importantes pour l'organisation, sans que les revenus augmentent. Les revenus de la taxe sur l'essence sont en baisse et certaines subventions de fonctionnement stagnent, principalement en transport adapté. La RÉGÎM poursuit son plan de développement et tente de diversifier de plus en plus ses sources de revenus. Un grand travail d'optimisation est à prévoir en 2024.

### Optimisation

Au niveau du travail de l'équipe comptable, nous pouvons compter plusieurs accomplissements et optimisations :

#### Optimisation des processus

- Adaptation à la charte de compte municipale ;
- Mise en place du gestionnaire d'états financiers d'Acceo ;
- Apprentissage de la conciliation à des fins fiscales ;
- Reconfiguration de l'état des résultats pour séparer les projets de développement et d'investissement ;
- Amélioration du processus de comptabilisation des dépôts des chauffeurs et de l'achalandage ;
- Correction de la comptabilisation des revenus d'autopartage ;
- Mise en place de la comptabilisation des revenus de vélopartage.

### Financement

Dans l'optique d'améliorer son financement et de continuer son développement, la Régie a déposé plusieurs projets dans les dernières années. Voici ceux qui ont débouché sur des obtentions de subventions en 2023 :

- Programme NOMO (développement technologique)
- Programme MobilisActions (sensibilisation à la mobilité durable)
- Programme MADA (développement de service de transport à la demande pour aînés dans la MRC de Bonaventure)

### Taxe sur le carburant

Dans le contexte financier de l'organisation il était primordial de travailler à l'amélioration de ses sources de revenu. La plus importante, la taxe sur le carburant, n'a obtenu aucune majoration depuis son obtention en 2012. De plus, avec le développement important de l'électrification des transports, il est évident que ce genre de source de revenu tendra à diminuer dans les prochaines années. Une démarche a donc été entamée au niveau politique afin de démontrer l'importance d'une majoration de la taxe sur le carburant pour la pérennité de l'organisation.

## Mise à jour de la tarification

En anticipation de notre première hausse de tarification depuis 2015, ce qui est entré en vigueur le 1er janvier 2024, l'équipe a réalisé tout le travail préparatoire en 2023, y compris la mise à jour des logiciels et la diffusion d'une campagne d'information et sensibilisation.

De plus, avec l'implantation des tablettes sur les bus du transport adapté dans la Baie des Chaleurs, ces clients ont maintenant accès aux cartes d'accès et aux abonnements mensuels, tout comme dans les autres secteurs.

## Revenus publicitaires

Tableau 7 – Comparaison des revenus publicitaires pour les 3 dernières années

Revenus IMAGI	2021	2022	2023
Affichage autobus	1 234,83\$	17 593,34\$	15 520,91\$
Affichage abribus	5 456,71\$	15 824,58\$	31 447,12\$
<b>Total</b>	<b>6 691,54\$</b>	<b>33 417,92\$</b>	<b>46 968,03\$</b>

## Autres revenus

La Régie a mis en place des espaces de travail collaboratifs à son bureau de Carleton-sur-Mer en plus de partager ses espaces avec la RIEGIM (Alliance de l'Est) :

- Revenu de partage d'espace avec la RIEGIM : 12 000\$
- 10 locations d'espace collaboratif : 230\$

La collaboration avec la RIEGIM (Alliance) et le RMRC a été active en 2023. Par contre, la consolidation de l'Alliance de l'Est et de son équipe a fait que progressivement le besoin de partage de ressource a réduit dans le courant de l'année, pour pratiquement disparaître pour 2024. Ceci entraînera certainement une réduction importante de la contribution financière de l'organisation à la Régie.

# Communications, promotion et représentation

## Rappel des priorités et des buts pour 2023

- Promouvoir et améliorer la compréhension des services de la RÉGÎM.
- Fidéliser la clientèle et attirer de nouveaux clients.
- Sensibiliser aux impacts de l'auto solo et créer un changement de culture.
- Développer une image de marque employeur forte et attractive.
- Améliorer les relations avec les parties prenantes et la perception par les publics.

## Le développement de nos communications

### Réseaux sociaux

- Note de 80% sur la cible d'augmenter la communauté Facebook de 30%.
- Note de 42% sur la cible d'augmenter l'achalandage du site de 15%.
- Couverture<sup>1</sup> de 276 761 comptes depuis janvier (l'objectif annuel était d'augmenter de 15% la couverture, soit atteindre 77 050 comptes).

### Nos communications écrites

- Refonte des affiches actuelles
  - Affiches services de la RÉGÎM
  - Affiches tarifs (à jour pour le 1er janvier)
  - Nouvelle affiche sur l'application
- Création d'un dépliant sur la carte d'accès
- Création d'un guide d'utilisation pour l'autopartage
- Campagne sur les nouveaux tarifs
  - Modernisation et mise à jour des dépliants TA + TC
  - Modernisation et mise à jour des livrets de billets papiers
  - Mise à jour sur le site web

### Nos outils de travail

- Lancement de sondages
  - Sondage en continu dans les autobus sur les besoins des clients
  - Sondage réalisé pour les utilisateurs du vélopartage
- Rédaction d'un plan de communication (en construction)

---

<sup>1</sup> **Couverture** est une interaction (visite de page, abonnement, commentaire, réaction) avec d'autres usagers Facebook à la suite d'une publication ou action de notre part.

## Notre visibilité

### Habillage des nouveaux véhicules

- Dévoilement d'un nouveau design d'habillage d'autobus
- Un 1er bus a été fait – 3 bus à venir

### Forum « Repensons la mobilité de demain » juin 2023

- Plus de 100 participants
- Visibilité majeure au niveau national pour l'organisation

### Image de marque

- Progrès vers votre but de développer une image de marque employeur forte et attractive en utilisant une approche différente pour la présentation des offres. Ces offres ont suscité beaucoup d'interactions et ont permis de récolter plusieurs candidatures.

### Représentation de l'organisation

- Présentation du projet TCité au Colloque de la FCM à Ottawa.
- Panel sur le transport collectif en région au Symposium en transport du Nouveau-Brunswick.
- Rencontre avec la ministre Guilbault sur le financement du TC en avril avec la RÉGÎM et en mai avec l'ATCRQ.
- Participation à la Consultation mobilité personnes en situation de handicap GÎM.
- Présentation de l'organisation au Comité de pilotage TC et TA de la MRC de Arthabaska.
- Présentation de l'organisation par Daniel Côté aux Assises de l'UMQ.
- Participation au panel Relever aujourd'hui les défis de nos aînés du Pôle d'économie social GIM.
- Présentation du projet des Hubs de mobilité à la Classe des Maîtres de Vivre en Ville.org.
- Gala des grands prix d'excellence de l'AQTr : Prix aménagement du territoire, transport actif et adapté – hubs et plan de mobilité et/ou vélopartage ; pas gagné, mais prix coup de cœur du jury



Présentation du projet autopartage à World Urban Pavilion's 1st Year Anniversary.  
Une exposition de projets qui cherchent à répondre aux objectifs de développement durable de l'ONU.

## Services à la clientèle et le confort des usagers

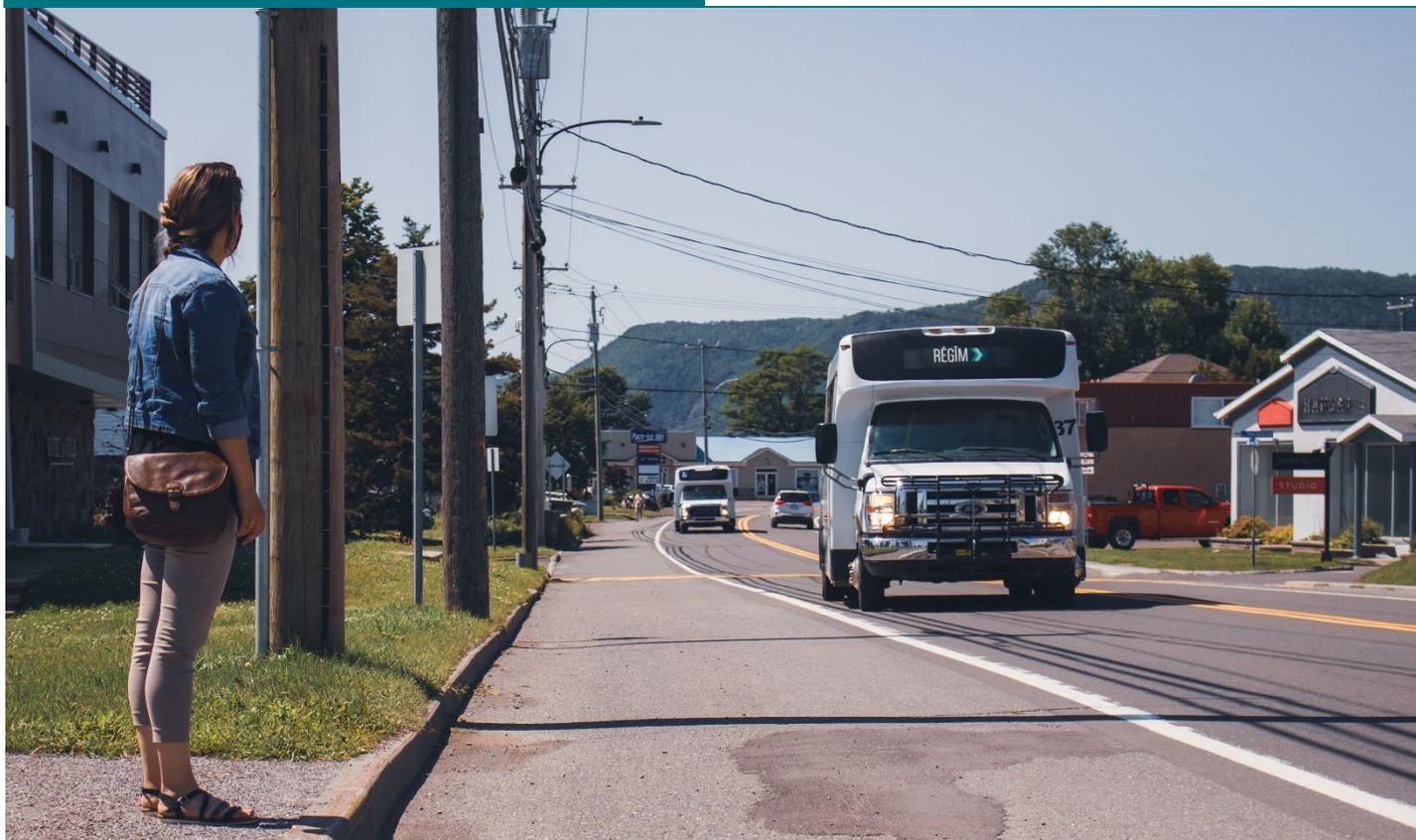
La satisfaction des utilisateurs des services demeure une priorité pour la RÉGÎM. C'est dans cette optique que le développement des services pour les usagers de la RÉGÎM s'est poursuivi en 2023 :

- Retour de la tarification étudiante de session.
- Formation Service à la clientèle fait avec deux chauffeurs. Nous avons eu des problèmes de participation. L'exercice n'a pas été un immense succès, mais nous saurons quoi faire mieux les prochaines fois.
- Optimisation de l'utilisation du système téléphonique
  - Amélioration du taux de réponse
  - Réduction des outils « système de boîte vocale »
  - Amélioration de la performance du service d'urgence pour la clientèle
- Retour de la gratuité pour les moins de 18 ans et 65 ans et plus.

Tableau 8 – Comparaison de la gratuité de 2018 à 2023

	-18 ans	65 ans +	Total
2018	2 500		2 500
2019	3 060		3 060
2020	Gratuit pour tous		8 196
2021	1 185	988	2 282
2022	1 395	1 114	2 509
2023	1 329	1 299	2 628

Concernant la gratuité estivale, nous constatons une légère hausse par rapport à l'an dernier.



# La RÉGÎM a de nombreux projets en cours de développement !

### **Nouvelle plateforme de répartition**

Lors du forum en juin 2023, nous avons présenté la nouvelle plateforme de répartition qui a été construite sur mesure pour l'organisation. Celle-ci comprend une plateforme de gestion et répartition, une plateforme chauffeur, une plateforme client et une application.

Depuis juillet 2023, celle-ci est en période test sur le terrain avec deux chauffeurs, afin de s'assurer de l'efficacité de l'outil. Plusieurs étapes de modification et d'optimisation du produit a été fait. Le déploiement général sera fait en début d'année 2024.

La plateforme client et l'application sont accessible depuis le lancement de la saison de vélos. En effet, l'accès au système de réservation et d'utilisation des vélos électriques se fait par l'application de la Régie. Une optimisation de celle-ci est aussi prévue en début d'année 2024.

### **Planification stratégique**

Depuis déjà 2021 la démarche de renouvellement de la planification stratégique est entamé, en collaboration avec Audace Marketing. La version finale de la planification et du plan de travail est en rédaction. Un livrable devrait être produit d'ici le printemps 2024.

### **Plan de mobilité durable régional**

L'année 2023 fut une année charnière pour ce projet de la Régie. Plusieurs actions importantes ont été réalisées :

- Analyse des données du sondage et des consultations
- Rédaction du plan (réalisé à 70% à la fin de l'année 2023)
- Organisation du Forum régional sur la mobilité
- Tournée des MRC et présentation des fondations du plan
- Dépôt de projet au FAQDD pour la bonification du service aux Iles par l'embauche d'une ressource
- Mobilisation des acteurs autour du projet de Table de concertation régionale en mobilité
- Rencontre de direction au ministère des Transports et de la Mobilité Durable (bureau régional de Rimouski)
- Accompagnement des municipalités dans l'implantation des hubs de mobilité :
  - Ce travail est réalisé au rythme des municipalités et vient avec une contrainte de temps. Les dépenses du hub (équipement et aménagement) doivent être engagées avant la fin juin 2024.

Les municipalités engagées dans la démarche sont :

- Carleton-sur-Mer : Abribus, aménagement, identification
- Chandler : Vélos électriques, station de réparation vélos, aménagement, identification
- Gaspé : Abribus, station réparation vélo, station recharge de vélo, aménagement, identification
- Sainte-Anne-des-Monts : aménagement, identification
- Îles-de-la-Madeleine : identification bonifiée à certains arrêts de la REGIM

## Projet de transport à la demande dans la MRC de Bonaventure

La RÉGÎM collabore avec la MRC de Bonaventure afin d'améliorer l'offre de transport sur le territoire de la MRC, surtout pour les résidents qui n'ont pas accès à nos trajets existants qui suivent généralement la route 132. Ce projet servira comme modèle pour la future implantation d'une telle offre dans les autres secteurs de la région. Le projet cherche à desservir les besoins des résidents avec une offre de services diversifiés :

### BONABUS

Le déploiement des bus du transport adapté est optimisé afin d'offrir les places et les heures libres à toute la population depuis novembre 2023. Lors de cette phase pilote, le transport est offert les mercredis en après-midi, et les deux secteurs cibles sont :

- Cascapédia--Saint-Jules ←→ New Richmond
- Shigawake/St-Godefroi/Hope Town/Hope ←→ Paspébiac/New Carlisle

### Trajets pour CEA The Anchor

CEA The Anchor à New Carlisle est un partenaire fondateur et financier du projet. Dans le cadre du projet, deux trajets hebdomadaires ont été conçus pour répondre aux demandes existantes, et ils sont en fonction depuis mars 2023. Une troisième suite de trajets répond aux besoins ponctuels de CEA The Anchor. À date, plus de 3000 déplacements ont été effectués dans ce volet :

- Trajet vers Shigawake—Port Daniel School les lundis
- Trajet vers IGA Paspébiac les mardis
- Trajets ponctuels

### Offre de trajets sur demande pour le prix d'un transport collectif

On développe un volet du projet qui permet aux organismes de réaliser des trajets ponctuels sur le territoire de la MRC à un tarif préférentiel. Le transport est rendu disponible à un prix de 5\$ par siège par déplacement, et l'organisme est obligé d'acheter tous les sièges à bord du bus.

### Identification des organismes pour les voyages incitatifs

Nous identifions des organismes qui s'intéressent à offrir un transport à leurs événements afin de présenter l'option du transport collectif et sensibiliser les résidents à son utilisation. Par exemple, un voyage d'introduction est prévu avec le Cap

sur les aînés à Paspébiac en juin 2024. La RÉGÎM présentera son service lors d'une rencontre régulière, et un trajet spécial aller-retour sera offert vers la Ferme Bourdages. Lors de cette expérience, nous informerons les participants comment réaliser ce trajet indépendamment sur notre réseau existant.

### Sondage des besoins des résidents

Pour identifier les besoins des résidents et planifier les prochaines phases du projet en conséquence, nous sondons actuellement les résidents de la MRC sur notre site web. D'autres consultations sont également prévues en 2024 dans plusieurs communautés de la MRC.

### Projet d'électrification du réseau

Suite à la réalisation de l'étude de faisabilité, deux demandes d'aides financières ont été déposées et confirmées. La Régie a obtenu deux financements, un provenant d'Infrastructure Canada (5M\$) et un autre de la FCM (13M\$ combinant subvention 15% et prêt). Les démarches administratives pour ces financements sont très lourdes et ont ralenti énormément le projet. En fin d'année, la régie est toujours en attente d'un décret M-30 pour le programme d'IC et d'une approbation du MAMH pour le second.



